



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes

Services DiSI

CID locales



Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Compte rendu du CHSCT du 12 octobre 2017

En préalable, la docteur Lacoste-Renard, la nouvelle médecin de prévention chargée du suivi des agents de l'ESI de Nantes, s'est présentée. Elle sera désormais le médecin référent pour la DISI Ouest, succédant à Mme Autran.

Déclarations liminaires :

En réponse aux déclarations liminaires lues par les 3 organisations syndicales, le Président a commencé par souligner l'ampleur du mouvement du 10 octobre 2017.

Concernant nos inquiétudes sur les conséquences du Plan d'action Publique 2022 signé du premier ministre (orientations claires visant à externaliser des missions), il indique ne pas avoir d'informations sur les projets à venir à l'échéance 2022 pour la Dgfp, mais il reconnaît que la prévision des missions est au cœur de la démarche du gouvernement.

Sur le sujet des transferts de missions (OTT, Bambou) annoncés la semaine dernière à l'ESI de Nantes, il souligne vivement l'importance pour l'ESI de la ré-internalisation de l'application actuellement en Tierce maintenance applicative (développée par une société privée), MEDOC Web. Il explique l'arrivée de cette mission à l'ESI de Nantes, et le départ d'autres applications pour les ESI de Bordeaux et Lyon, par une mise en cohérence des domaines fonctionnels dévolus aux ESI, ce qui permet entre autres de réduire les interlocuteurs pour un même ESI.

Certes la ré-internalisation de missions vers des informaticiens de la Dgfp est une bonne chose, en revanche il ne faut pas minimiser la démarche de conduite du changement qui sera à opérer, et les inquiétudes légitimes des collègues concernés, pour qui l'annonce de ces

transferts n'est pas neutre (formations, changements de technologie, réorganisations du travail en équipe, abandon de leurs applications actuelles). La CGT sera attentive aux conditions dans lesquelles ces changements seront opérés, et au respect des problématiques individuelles.

Par ailleurs, le Président s'est engagé à faire un bilan du déport du service RH de proximité sur le seul site de Coulongé.

A Tours, les travaux prévus initialement en 2017 ont dû être reportés en 2018, laissant les collègues des équipes d'assistance dans des conditions d'exercice de leurs missions difficiles : espace de travail trop réduit, et nuisances sonores en découlant. Le Président indique avoir fait de ce chantier une priorité quasi absolue pour 2018.

Présentation de la campagne du DUERP 2017/PAP 2018 :

Régis Saboureau (Assistant de Prévention) présente le nouveau dispositif. Cette année, les agents seront associés à la démarche via un questionnaire individuel, suivi de réunions d'équipe, permettant d'élaborer un questionnaire d'évaluation des risques pour chaque service, et de proposer éventuellement des actions pour y remédier.

Damien Fréville (inspecteur santé sécurité au travail) rappelle que le devoir qui incombe aux employeurs de recenser dans un document unique les risques professionnels émane d'une directive communautaire traduite dans le droit français.

Le référentiel des risques a été allégé cette an-

née (on passe de 139 risques identifiés à 58).

L'objectif affiché est de recentrer la réflexion des agents sur leur situation réelle d'exposition à un danger, et la description précise de celle-ci, autour de 4 thèmes :

- Activité physique dans l'exercice des missions
- Moyens utilisés pour l'activité
- Lieu d'exercice de l'activité
- Organisation et déroulement de l'activité

Un groupe de travail DUERP se tiendra début 2018 pour analyser les risques et y répondre via un plan annuel de prévention.

Par ailleurs, et pour compléter ce recensement, un nouveau questionnaire dématérialisé sur l'évaluation de l'efficacité des mesures prises pour prévenir les risques psycho-sociaux sera proposé aux agents, il permettra de mieux appréhender leur ressenti. La synthèse des réponses devrait permettre d'alimenter le plan de prévention.

Suivi des actions :

Bâtiment Le Sully à Rennes : de nouveaux questionnaires en vue d'évaluer l'exposition potentielle à l'amiante ont été envoyés aux agents en activité à la DRFIP35, à l'ESI 35, et vont être envoyés aux retraités (avec proposition de visite médicale pour ceux qui le souhaitent).

Visites des sites :

Un certain nombre de DTA (diagnostics techniques amiantes) n'ont pas été actualisés depuis de trop nombreuses années (Vannes, Lorient, Quimper) malgré la note du secrétariat général qui demande l'accélération des mises-à-jour.

A Quimper, de nouveaux locaux ont été trouvés pour installer l'équipe CID, en concertation avec les agents.

Après analyse de l'empoussièrement, il apparaît que les locaux de stockage de la CID 79 ne contiennent pas d'amiante, cependant un nouveau local plus grand et plus pratique a été trouvé au rez-de-chaussée.

Budget 2017 :

L'intégralité du budget devrait pouvoir être utili-

sée d'ici la fin de l'année.

Certaines dépenses ont dû être reportées en 2018, par exemple les travaux dans la loge du gardien de l'ESI de TOURS.

Analyse du Registre hygiène et Sécurité :

A Tours, de nombreux collègues de l'assistance se sont plaints de leurs conditions de travail en annotant le registre : ils endurent des nuisances sonores importantes, qui sont le fait d'un espace insuffisant (11 agents pour 87m²). La direction affirme que les travaux en vue d'un réaménagement seront prioritaires en 2018.

Accidents de services en 2017 :

4 accidents de services sont à déplorer depuis le début de l'année (principalement lors des trajets domicile-travail).

Exercices incendie :

Comme l'exige la réglementation, l'administration a organisé deux exercices d'évacuation sur chaque site cette année. Un compte-rendu des derniers exercices est présenté en séance.

Ces exercices sont aussi l'occasion de rappeler quelques règles : chacun peut prendre la responsabilité d'être guide ou serre-file en l'absence des titulaires et suppléants, et en cas d'absence de sa zone lors du déclenchement d'une alarme, on ne doit en aucun cas retourner dans cette zone.

Ce compte-rendu relate les principaux points évoqués en instance.

N'hésitez pas à nous solliciter en cas d'interrogations ou de demandes de précisions !

*Vos représentants CGT au CHS-CTS Disi
Ouest : Sandrine Teurtre et Ronan Prat*